Cfdt:

BANQUES ET ASSURANCES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

BNP PARIBAS

DÉCLARATION CSEC

AGENCE UNE PERSONNE

Aujourd'hui, vous allez nous présenter non seulement le retour du « test d'ouverture des agences à 1 personne » mais également le projet officiel. Ce projet d'ouverture d'agence à une personne est à nouveau un tournant stratégique qui s'appuie encore une fois sur l'engagement des salariés.

Nous ferons un bref historique :

-CSEC du 20 juin 2019 remise des documents d'information en séance pour un démarrage du test se déroulant du 1er juillet au 2 septembre

- 12 agences identifiées pour un test final réalisé sur :

* 9 agences soit 1,45% des 622 points de vente potentiellement concernés

*14 collaborateurs ayant réalisé le test pour une population de 1244 à 1866 salariés

Potentiellement concernés soit : entre 0,75% et 1,12% de la cible

- test réalisé sur la période estivale – connue pour sa moindre fréquentation des agences

PENSEZ VOUS QUE CET ECHANTILLON SOIT SUFFISANT POUR DUPLIQUER UN TEST DE NIVEAU NATIONAL ?

De plus

- la durée du test a été rallongée pour se terminer le 30 septembre au lieu du 2 sans aucune information des instances représentatives du personnel. Le manque de retours sur le test ayant justifié cet allongement .

Cela prouve que BNP Paribas ne considère plus ses salariés comme ressources humaines mais comme des moyens.

- vous nous annoncez des défaillances de matériel (déchargement de batteries pour les montres relais)

- vous nous annoncez une réactivité de la société de télésurveillance mais cela ne s'est traduit que par un test de bon fonctionnement de la montre

- vous nous annoncez 36 occurrences de test, pouvez-vous nous préciser la définition de ce terme ?

- vous nous annoncez que 9 collaborateurs sur 10 sont satisfaits de cette ouverture à 1 : Concrètement ce sont 12 collaborateurs testés pour 1244 à 1866 pouvant être concernés ;

Les élus CFDT vous demandent de leur communiquer la restitution de ce questionnaire.

- vous nous annoncez que 77% des collaborateurs en test ne voient pas d'impact sur le variable, sur 14 collaborateurs et 36 occurrences, cela fait une moyenne de 2,5 jours de test par personne.

C'est un peu juste pour estimer l'impact sur une rémunération variable et encore plus juste si on se réfère aux modalités du test qui sont qu'un collaborateur peut rester 10 jours consécutifs maximum seul dans une agence en période de fréquentation normale des points de vente .

En régions, nos élus CFDT n'ont eu de cesse de poser de nombreuses questions restées sans réponse et faire des demandes restées lettre morte.

A savoir :

- déclenchement d'une intervention en temps réel d'une alerte pour mesurer le délai d'intervention de l'agent de la société de télésurveillance

- demande de communication de l'adresse de la ou des agences de télésurveillance retenues par région

ENFIN

Avant la déclinaison de ce test nous avons déjà des remontées de dérives sur l'interprétation des règles et modalités de fonctionnement.

- Pas de prise en charge par le territoire ou une autre agence de la gestion des débiteurs.

- Verbatim d'un DIT '' mon collaborateur est seul 10 jours consécutifs le 11eme j'envoie un renfort et on peut repartir pour 10 jours'' pensez -vous qu'il n'y aura toujours pas d'impact sur la rémunération variable ?

–matériel -camera de surveillance- devant être installée à un endroit qui filmait directement l'écran du collaborateur : quid de la confidentialité des données et dossiers clients ? (notons que suite à la remarque faite par le collègue concerné le matériel n' a pas été installé).

Nous pourrions malheureusement continuer cette liste à la Prévert.

Vous justifiez votre initiative par l'environnement concurrentiel, les règles internes fixées par Imex sécurité et l'accord de branche AFB du 30/05/2016. Ledit accord relatif à la sécurité des points de vente bancaires stipule des règles sécuritaires minimales pouvant être complétées par la négociation d'entreprise. ALORS NEGOCIONS ! Cet accord a spécifiquement pour objet de traiter les thèmes inhérents aux agressions pour vol, alors effectivement une agence sans caisse, coffres, manipulations d'espèces n'est pas particulièrement attirante pour les braqueurs. Mais en cas d'incivilités ou de malaise du collaborateur seul en agence : Que faites vous ? Avec quels acteurs ? Sous quels délais ?

Pour ce projet, avez-vous consulté le Groupe Technique Paritaire de Sécurité, l'instance de suivi de l'accord AFB précité ? Quels en sont les enseignements ?

Ce projet, vous l'avez déjà validé sans aucune consultation de notre part en amont. Vous avez, lors de la création de cette nouvelle instance, annoncé que vous souhaitiez un dialogue de qualité ; hors, à ce jour, les élus CFDT attendent toujours de la qualité et du respect. Le respect vous le devez avant toute chose aux salariés que nous représentons.

Ce test imposé sans aucune consultation, a été fait dans des conditions trop hâtives. Les élus CFDT demandent que le projet soit présenté et étudié par la CSSCTC et qu'une expertise sur ce projet soit ouverte.

Peu de considération, peu de reconnaissance, ajoutées à la pression commerciale de plus en plus nocive pour la santé des collègues. Vous décidez que les salariés doivent avancer à marche forcée.

Vous validez ce dossier alors même qu'il n'est pas complet. Etes-vous allés sur le terrain ? Nous oui, mais vous ne voulez pas entendre la vérité et écouter l'inquiétude de vos salariés, de nos collègues, pour certains en grande souffrance, pour d'autres qui osent quitter cette entreprise, qui pour la plupart ont un profond respect pour BNP Paribas mais qui ne reconnaissent plus leur entreprise.

Les élus CFDT rappellent qu'aux termes de l'ART L.4121-1 du Code du travail , une obligation de résultats -et non de moyens- s'impose à l'employeur en terme de sécurité et de santé de ses salariés. Dans le dossier qui nous préoccupe, les moyens employés sont-ils suffisants au regard de la jurisprudence ?

Sur cette déclaration et ces questions, les élus CFDT attendent de vous un retour sincère et surtout une action concrète de votre part sur ce projet qui peut mettre en danger moral et physique les salariés .

LES ÉLUS CFDT DÉNONCENT CETTE PARODIE DE TEST

Cfdt: BANQUES ET ASSURANCES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS